

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°176

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE

Madame Sandrine LE MOINE

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Pascal BEAUDET

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Attribution d'une subvention, au titre de l'année 2018, à l'association
Médecins du Monde**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu le budget communal,

Considérant que la Commune aide au développement et à la diversité des actions de la vie associative sur son territoire et qu'elle permet d'aider ponctuellement la réalisation des projets associatifs,

Considérant que le Commune souhaite apporter sa contribution à l'association Médecins du Monde par le biais d'une subvention de 1500 euros, soutien qui lui permettra de mener des actions à but humanitaire auprès des populations en situation de grande précarité.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2018, d'une subvention à l'association Médecins du Monde ;

AUTORISE la Maire à signer la convention définissant les modalités d'octroi de ladite subvention ;

DIT que le montant total des subventions versées s'élève à 1 500 euros ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2018 sur l'imputation 005/6574/524.

Reçu en préfecture le : 21/09/18

Publié le : 21/09/18

Certifie exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

